



Néo-extractivisme français

Chantier « Écologie et justice sociale » (IR.FSU)

Qu'est-ce que l'extractivisme ?

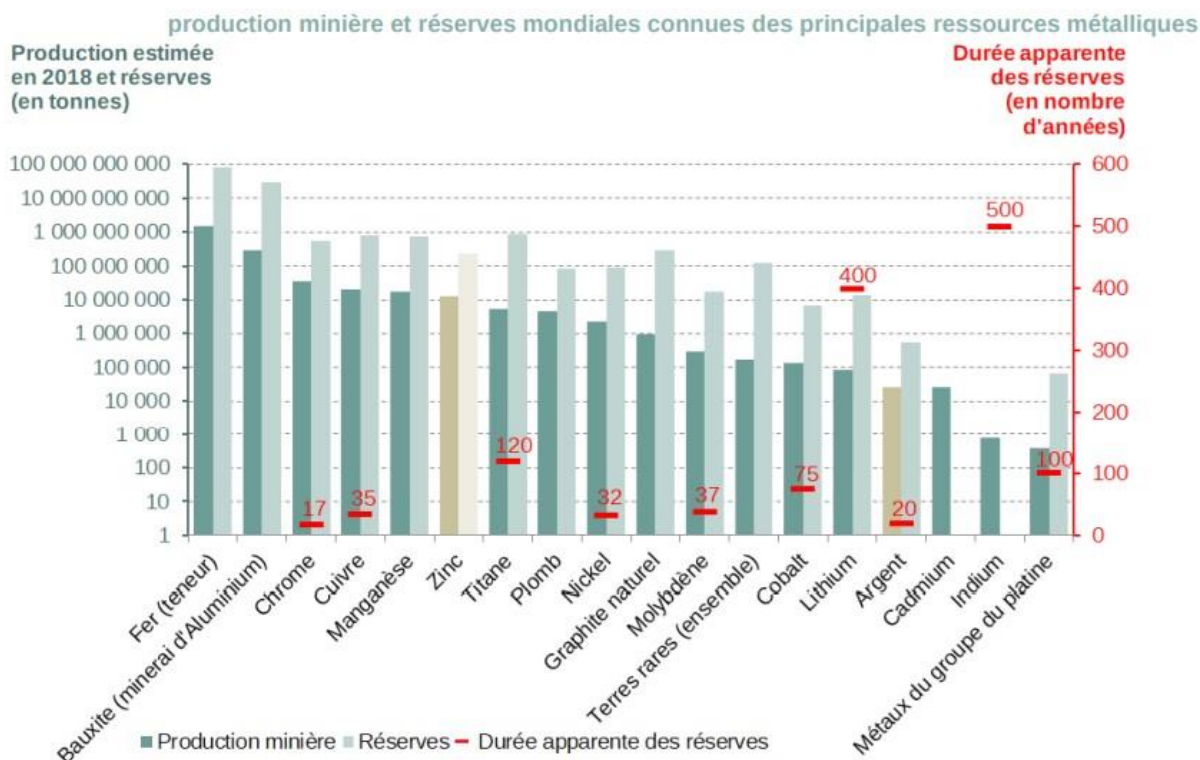
Le terme « extractivisme » vient du portugais « extractivismo », initialement employé pour désigner l'exploitation commerciale des produits forestiers au Brésil. Le terme est particulièrement polysémique puisqu'il représente tous les moyens d'exploitation industrielle des ressources naturelles. L'extractivisme est principalement destiné à l'exportation. Ces ressources naturelles peuvent être difficilement renouvelables (plantes, champignons, animaux) ou ne pas l'être du tout (eau douce, minerais), ce qui constitue un écueil environnemental évident puisque la limite planétaire de certaines des ressources citées ci-dessus est telle que l'épuisement est proche. A titre d'exemple, la limite sur le cycle de l'eau douce a été dépassée en 2022. En septembre 2023, plus de 15 % des sols planétaires présentaient un déficit hydrique quand la limite planétaire est fixée à 11 %¹. Un certain nombre de métaux

lourds tels que le chrome, le cuivre, l'argent sont susceptibles de disparaître dans une génération². Or, ces minerais, en disponibilité limitée, sont essentiels à des industries indispensables. Prenons l'exemple de l'argent : sa ductilité, sa conductivité et sa malléabilité lui confèrent des usages dans l'électronique en tant que conducteur, des usages bactéricides dans le textile, les nanotechnologies ainsi que le médical (les pansements, les purificateurs d'eau, solutions ophtalmologiques, crayons de nitrate d'argent), des usages chimiques (fabrication de miroirs, d'encre). La durée apparente des réserves en argent est de l'ordre de 20 ans. Au regard des usages cités ci-dessus, l'exploitation de cette seule ressource doit donc être profondément altérée. Mais c'est bien sûr le cas d'une grande partie des métaux lourds déjà surexploités dans nos sociétés humaines. La réalisation de batteries électriques nécessite par exemple du lithium, du cobalt et du nickel (a minima)³.

¹ Site « notre-environnement.gouv », Limites planétaires [\[voir lien\]](#)

² Anna BEDNIK, *Extractivisme : Exploitation industrielle de la nature : logiques, conséquences, résistances*, Le Passager clandestin, 2016

³ Communiqué de T&L (European Federation for Transport and Environment) [\[voir lien\]](#)



Sources : USGS 2019 (production et réserves) ; Mineralinfo : fiches de criticité en ligne au 31/10/2019 (durée apparente des réserves). Traitements : SDES, 2019

En totale opposition avec le concept de sobriété énergétique et de développement durable qui visent à préserver ces ressources pour les générations futures, par le recyclage, le zéro déchet, ou encore l'économie circulaire, l'extractivisme est une menace pour la biodiversité, comme pour les populations autochtones. En effet, la pollution générée et les destructions d'habitats que cette industrie implique sont prouvés et documentés⁴. L'extractivisme empêche de considérer les ressources naturelles comme « bien commun » de l'humanité et repose sur leur appropriation par des États ou des entreprises, notamment dans le cadre du néo-colonialisme impérialiste des pays dits développés (Nord

Global) vis-à-vis de pays vulnérables dans lesquelles les ressources cibles sont exploitables (Sud Global) ; ce grâce à une alliance objective entre l'État et les compagnies minières et pétrolières afin d'exploiter le sous-sol autour d'un impératif extractif⁵. La configuration du capitalisme mondial contraint les pays du Sud, sous les impératifs des grandes entreprises transnationales et des organisations financières internationales à maintenir un modèle extractiviste dans lequel les activités économiques sont spécialisées presque uniquement dans l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles ainsi que des matières premières. La délocalisation

⁴ Arpita BISHT (2019). Extractivisme prédateur et conflits de distribution écologique : le minerai de fer en Inde. *Multitudes*, 2019, n°75, p.180-185 [[lien](#)]

⁵ Sébastien CHAILLAUX, L'extraction en France est-elle un extractivisme ? L'exemple des conflits sur les

hydrocarbures non conventionnels. *Revue internationale de politique comparée*, 2021, n°28, p.155-184. [[lien](#)]

Interview d'Alejandro Schweitzer [[lien](#)]

des industries extractives permettrait-elle de lutter contre ces formes de néo-colonialisme

Où en est la France ?

Exemple du projet Lithium en Auvergne

En France, on observe un déclin des industries extractives concernant les ressources non-renouvelables depuis plus de trente ans ; déclin de production qui est totalement contradictoire avec la croissance des besoins⁶. Pourtant, les projets récents reçoivent un accueil très mitigé comme en témoigne le plan d'extraction du gaz de schiste dans le Sud Est de la France, où une « mobilisation éclairée » obtenait en quelques mois l'interdiction de la fracturation hydraulique, principale technique d'extraction du gaz de schiste, stoppant net le renouveau balbutiant des hydrocarbures français.

Les politiques françaises de transition, de décarbonation se font sans renoncer à la croissance, ce qui conduit à invisibiliser, à extérioriser ses taux d'émission de carbone. Ainsi, les quantités de métaux nécessaires aux batteries des véhicules électriques sont colossales. Par exemple, pour disposer de 39 millions de voitures électriques en France, soit le parc actuel, il faudrait plus d'un an de production mondiale de cobalt, près de deux ans de production mondiale de lithium. L'extraction minière est l'un des principaux agents du réchauffement climatique (8 % des émissions mondiales) et de la déforestation. C'est la première productrice de déchets au monde. Elle est à l'origine d'une contamination des milieux qui menace la santé de 23 millions de personnes dans le monde. On ne peut pas extraire entre cinq et dix fois plus de minéraux qu'aujourd'hui, comme il est prévu de le faire, sans exercer une violence inouïe contre les peuples.

Un important gisement de lithium a été découvert en Auvergne, à Échassières dans l'Allier⁷. Le lithium entre dans la catégorie des matières premières critiques. Cette qualification induit que la ressource soit produite par un nombre restreint de pays ou d'entreprises, qu'elle soit peu substituable dans son utilisation et qu'elle soit difficilement collectée. Actuellement, les principales ressources de lithium se situent en Australie, au Chili et en Chine. L'entreprise Imerys (leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie) a monté un projet de mine en octobre 2023 qui a été reconnu d'« intérêt national majeur » par un décret. L'extraction de ce gisement de lithium devrait se faire par des procédés souterrains qui limitent les conséquences environnementales du point de vue des émissions de CO² mais qui réclament d'importantes ressources en eau et posent le problème du recyclage de l'eau, mais aussi de potentielles contaminations des nappes phréatiques, dans une région déjà très soumise à la sécheresse. Un débat public a été lancé au printemps 2024 par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), qui n'a pas vraiment rassuré sur l'exploitation de la Sioule, l'affluent de l'Allier au cœur de l'approvisionnement en eau du site. Saumons, anguilles, aloses et lamproies pourraient pâtir d'une déstabilisation des crues de la Sioule. Les deux dernières espèces citées sont classées en danger critique d'extinction. Le projet menace également la forêt des Colette, qui abrite des hêtres en partie classés.

Si les institutions exploitantes continuent à être floues sur les problèmes cités ci-dessus, on peut espérer que la population se constitue comme garde-fou, notamment par le biais d'associations environnementales solides.

⁶ Site [notre-environnement.gouv.fr](https://notre-environnement.gouv.fr/extraire), Extraction de matières minérales en France [[lien](#)]

⁷ Actu-environnement, 27 décembre 2013 [[lien](#)]

Nous citerons France Nature Environnement Allier, qui a pu échanger avec Imerys et se rendre compte de la nature promotionnelle et très centrée économiquement du projet⁸. La demande principale et légitime des associations est une totale transparence, et davantage de clarté sur les impacts environnementaux des actions entreprises.

Une lutte écologique et sociale à ne pas compenser par de l'impérialisme

Comme mentionné ci-dessus, le lithium français est aujourd'hui uniquement importé. Et si de nombreuses voix s'élèvent légitimement contre une néo-exploitation minière polluante, il semble nécessaire de se faire l'avocat du diable et de poser la question suivante : « Peut-on affirmer aujourd'hui que le coût social et écologique de cette extraction minière dépasse celui généré par le lithium que l'on achète, du début de son extraction à son transport jusqu'à notre territoire ? ». Il semble important d'aiguiser nos argumentaires lorsqu'il s'agit de lutter contre un processus de relocalisation industrielle. Notre responsabilité écologique dépasse ce qui est produit, extrait, consommé sur nos territoires. Il faut donc se concentrer sur le fait que l'exploitation d'un nouveau gisement ne peut signifier qu'un futur appauvrissement d'une ressource finie⁹. Dès lors, la question que nous devons nous poser est celle de nos besoins en lithium : là où le capitalisme aveugle se targuerait des nouveaux emplois créés, il faut les proposer à d'autres formes d'industrie plus vertueuses, comme le recyclage. Nous pourrions également songer aux conditions des dits emplois et des risques

que constitue l'activité minière, pour les travailleur·euses mais aussi pour les riverain·es.

Finalement, cette question n'a de sens que dans une logique productiviste et il est impératif de rappeler que toute action menant à lutter contre les maux qui terrassent l'habitabilité de notre planète doit résonner avec une forme de décroissance. Il n'y aurait aucun sens et aucune cohérence à lutter contre ce projet minier tout en défendant la production des 700 000 batteries de véhicules électriques qu'il nous promet, pour quelque illusoire transition écologique que ce soit¹⁰. Rappelons que la conception d'un SUV électrique consomme trois fois plus de cuivre et d'aluminium et cinq fois plus de lithium, nickel et cobalt qu'une petite citadine (tableau page suivante).

⁸ France Nature Environnement Allier, Mine de lithium Échassières, plaidoyer. [[lien](#)]

⁹ Fondation Lombard Odier, Batteries under threat : supply crunch looms for lithium [[lien](#)]

¹⁰ Jean-Baptiste FRESSOZ, Sans transition : une nouvelle histoire de l'énergie. Écocène, Seuil, 2024. 12

Type de véhicule	Vélo électrique	Mini-citadine	Voiture électrique dite « moyenne »	Berlines grandes routières ou SUV
Puissance	0,5 kWh	27 kWh	60 kWh	100 kWh
Poids du véhicule	25 kg	970 kg	1 600 kg	2 600 kg
Poids de la batterie	2,8 kg	180 kg	400 kg	700 kg
Cobalt	70 g	3,6 kg	8 kg	13 kg
Lithium	50 g	2,7 kg	6 kg	10 kg
Nickel	242 g	13 kg	29 kg	48,3 kg
Manganèse	83 g	4,5 kg	10 kg	16,6 kg
Graphite	433 g	23,4 kg	52 kg	86,6 kg
Cuivre	166 g	9 kg	20 kg	33,3 kg
Aluminium	292 g	15,75 kg	35 kg	58,3 kg
<i>Source : Célia IZOARD, La ruée minière au XXI^e siècle : enquête sur les métaux à l'ère de la transition, Seuil, 2024.</i>				

Pendant des décennies, en France et plus largement en Europe, la croissance du secteur tertiaire a invisibilisé les secteurs primaire et secondaire qui lui étaient nécessaires à travers une logique de délocalisation de cette production vers le Sud global. Le terme « néo-extractivisme » permet de qualifier un retour à l'extractivisme, pris en charge par les États du Nord dans le cadre d'un mouvement de relocalisation, avec des exigences sociales et environnementales supposées supérieures. Cependant, comme en Auvergne, les projets de mine en Europe font l'objet d'un rejet massif du fait de leur impact sur l'environnement et la santé. Ce « néo-

extractivisme » ne permet donc pas de dépasser la question fondamentale du productivisme dans le cadre d'un système capitaliste qui repose sur la croissance effrénée de la consommation de ressources. On retrouve ici les contradictions internes économiques, sociales et écologiques du mode de production capitaliste dévoilées par Karl Marx qui déjà dans le livre I du Capital dans la section Grande Industrie et agriculture, écrivait « *La production capitaliste ne développe donc la technique et la combinaison du procès de production sociale qu'en épuisant en même temps les deux sources d'où jaillit toute richesse : la terre et le travailleur* ».